

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 février 2021

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le quatre février deux mille vingt-et-un (4 février 2021), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi dix février deux mille vingt-et-un (10 février 2021), à 20h00, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

Etaient présents : Monsieur Francis MALISANI, Monsieur David BUTTIGNOL, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Madame Josiane SOURBES, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Michel LABAT, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Claudie VECCHI, Monsieur Daniel PIERRE, Monsieur Grégory MASSARDI, Monsieur Bernard BOUGNAGUE, Madame Sandra DUPRE, Madame Nathalie MODAT

Etaient absents excusés : /

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

1 – Rythmes scolaires

Il est proposé de confirmer le rythme scolaire à 4 jours, dérogation à la règle de droit commun. EN effet, tous les enseignants y sont favorables et 80% des parents de Moncaut y sont également favorables.

Pour information, 103 élèves sont attendus en 2021-2022. Moncaut continuerait à accueillir les CP, mais pour une seule classe. Les deux autres étant les CE1-CE2 et CM1-CM2.

Le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE le rythme scolaire à 4 jours pour les 3 prochaines années ;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Monsieur le maire informe le conseil municipal des échanges compliqués qui se sont déroulés lors du dernier conseil d'école du 4 février :

- Utilisation des mots trop familiers par le personnel

- Encadrement du personnel
- Perte d'autorité du personnel sur les enfants et mise en place du permis à point
- Menu végétarien à la cantine

Une réunion avec Philippe Guillem a été organisée en suivant pour réorganiser le temps du déjeuner afin de respecter les délais.

Se pose la question de faire passer un questionnaire sur la cantine.

Le règlement intérieur doit intégrer, par avenant, le permis à point. Y intégrer la possibilité d'exclure directement les élèves. Le règlement est un appui pour le personnel. Le permis à point présenté devra être allégé.

2 – Assistance technique du département

La sécurisation de la traversée du bourg et la réflexion sur le stationnement étaient des engagements de mandat. Le département peut nous accompagner dans l'ingénierie pour ce faire.

Il sera demandé 35cts€ par habitant.

Le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE la demande d'assistance technique du département;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

3 – Travaux toiture église

Le devis de St Germain s'élève à moins de 4 000€TTC. Une aide de la DRAC peut être sollicitée.

Il faudrait au moins trois élus pour poser le grillage, le 20 février.

Le conseil municipal à l'unanimité :

ACCEPTE le devis ;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

4 – Travaux AGIR VAL D'ALBRET

Le devis pour l'installation des WC publics, hors matériaux, s'élève à 10 000€.

Il est proposé de solliciter un maçon afin d'obtenir un autre devis.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de régulariser les écritures comptables présentées et la décision modificative inhérente ;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

5 – Adhésion nouvelles communes au SIVU du Chenil de Caubeyres

L'adhésion de deux nouvelles communes au SIVU est proposée.

Le conseil municipal à l'unanimité :

APPROUVE l'adhésion de deux communes au SIVU du chenil de Caubeyres ;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

6 – Convention avec l'EPFE

Un agent d'affaires a rencontré Monsieur le maire car il souhaite acheter la maison de Monsieur Nayach pour y faire du locatif.

4 à 6 logements seraient réalisés de 70 à 80m².

Le café de Marcel Vidal aurait pu l'intéresser mais M. Vidal ne semble pas être vendeur pour l'heure.

Le lotissement avant la Fourcade, de 8 lots, a fait l'objet d'un permis d'aménager. Mais la commercialisation n'a pas encore démarré.

Le conseil municipal approuve le projet en demandant au maire de discuter avec le promoteur pour la gestion des places de stationnement.

Par ailleurs, pour information la maison de retraite du Saumon doit quitter le château du Saumon.

Le PLUI doit être modifié pour ce faire. Des terrains sur Moncaut pourrait être proposés.

Le conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE de signer la convention avec l'EPFE ;

AUTORISE son maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Questions diverses

Eau chaude

Une réunion est organisée le 3 mars à l'initiative d'Eau47 avec les riverains. La mairie en a été informée mais pas invitée.

Travaux Fontarède

Le maître-verrier est intervenu.

Défibrillateur

Les accessoires sont périmés depuis septembre 2020. Le remplacement s'élève à 330,48€.

Pont de Lasdoux

Les quads et motos passent parfois de manière irrespectueuse. Un courrier sera adressé aux habitants concernés.

Sur le pont de Lasdoux, il faudrait peut-être positionner des chicanes.

Permis de construire poulailler

La mairie a été destinataire du courrier de l'avocat de la commune. Le pétitionnaire a eu l'air peu motivé pour apporter les informations demandées.

Tourisme et culture

Monsieur Philippe Souleau informe le conseil qu'il a été élu vice-président de l'office de tourisme de l'Albret. Par ailleurs, la dernière commission intercommunale a validé la démarche de Pays d'Art et d'Histoire.

Fin du conseil municipal : 23h00